

Un peuplement forestier est une population d'arbres caractérisée par une structure et une composition homogènes sur un espace déterminé. Il est le résultat des facteurs naturels et de la sylviculture passée. Un peuplement est une unité forestière que l'on peut décrire et cartographier. Il fait l'objet d'un traitement sylvicole spécifique. Après avoir présenté l'état actuel des peuplements en Poitou-Charentes, nous indiquerons les moyens de les décrire.

Caractéristiques des peuplements en Poitou-Charentes

Les principaux types de peuplements rencontrés

Il est possible de classer les peuplements suivant différents critères. Nous utiliserons principalement les notions de structure et de régime.

La structure est déterminée par l'écart des âges au sein des peuplements. Elle est régulière si les arbres ont sensiblement le même âge. Elle est irrégulière quand l'éventail des âges est important (supérieur à la moitié de l'âge d'exploitabilité).

Le régime dépend du mode de régénération des peuplements. Les taillis sont constitués de rejets de souches. Les futaies sont issues de graines, de plants ou de boutures. Des mélanges sont possibles (taillis avec futaie).

Le classement ci-dessous est d'abord basé sur la structure, puis sur le régime.

Le lecteur pourra tirer profit de l'étude des «fiches peuplements», élaborées par le CRPF. Elles récapitulent, pour chaque peuplement, sa répartition et son importance spatiale, son intérêt économique ainsi que les objectifs et les règles de culture adaptés.

LES PEUPLEMENTS RÉGULIERS

Le taillis simple

Peuplement dont les arbres sont issus de rejets de souches et pouvant comporter jusqu'à dix arbres de futaie (de diamètre supérieur à 27,5 cm) par hectare.

Exploités tous les 25 à 50 ans selon les essences, ils produisent principalement du bois d'industrie (papeterie, piquets ...) ou du bois de feu, sauf pour le châtaignier qui permet aussi d'obtenir des petits sciages. Les taillis s'exploitent par coupe rase. Les meilleurs d'entre eux peuvent être éclaircis pour être convertis en futaie sur souche.

Dans la région, ces formations couvrent près de 110 000 ha, comme l'indiquent les ORF.



Taillis de châtaignier

La futaie régulière

Peuplement dont la majorité des arbres a le même âge et est issue de graines ou de plants.

Les arbres de futaie régulière atteignent leur maturité entre 50 et 150 ans selon les essences (15 - 25 ans pour les peupleraies) et produisent principalement du bois d'œuvre.

Après une phase d'installation qui demande des travaux d'entretien, la futaie est parcourue tout au long de son développement par des éclaircies régulières programmées tous les 5 à 20 ans selon les essences. La peupleraie est classée parmi les futaies régulières.



Futaie régulière de pin maritime

La présence d'un sous-étage est toujours importante. Il améliore la forme des arbres et protège les sols. Il ne faut pas confondre sous-étage et taillis. Le sous-étage n'a pas vocation à donner des produits, à la différence du taillis, qui est régulièrement exploité.

Certains peuplements à l'allure de futaie régulière feuillue sont d'anciens taillis que l'homme a progressivement convertis. On les appelle futaies sur souches.

Les futaies régulières occupent 102 000 ha dans la région. Selon leur composition, on distingue les futaies régulières résineuses, feuillues ou mixtes, qui représentent respectivement 48%, 37% et 15% de cette surface.

On observe parfois une juxtaposition de petites unités de futaies régulières qui se différencient par leur âge ou par les essences. Lorsque les surfaces élémentaires de cette « mosaïque » sont supérieures à 0,5 ha, on est en présence d'une futaie par parquets.

Cette structure est classée dans les peuplements réguliers puisque la gestion pratiquée s'apparente à celle de la futaie régulière avec des unités d'intervention beaucoup plus réduites.

Si les entités de base occupent moins de 0,5 ha, on parle alors de bouquets. L'ensemble de ces bouquets constitue un peuplement irrégulier.

LES PEUPELEMENTS IRRÉGULIERS

Ces peuplements couvrent 154 000 ha sur la région. Ils comprennent :

- les futaies irrégulières, composées d'arbres de futaie dont les âges ont une grande amplitude (supérieure à la moitié de l'âge d'exploitabilité),
- les mélanges taillis-futaie, comprenant plus de 10 arbres individualisés par ha d'un diamètre supérieur à 27,5 cm. Les taillis sous futaie en sont un cas particulier.

Les futaies irrégulières

Les futaies irrégulières sont rares. D'après l'IFN, elles occupent 7000 ha dans la région. Tout comme les futaies régulières, elles peuvent être feuillues, résineuses ou mixtes.

Leur gestion est caractérisée par des interventions plus fréquentes qu'en futaie régulière (5 à 10 ans), qui cumulent récolte, régénération, travaux et éclaircies.

Les mélanges taillis-futaie

La majorité des peuplements feuillus de la région appartient à cette catégorie. Présentes sur 1 47 000 ha, ces formations, où cohabitent sur une même parcelle un taillis et une futaie plus ou moins irrégulière, sont souvent issues d'anciens Taillis Sous Futaie (TSF).

Parmi ces 1 47 000 ha, si on enlève les boisements lâches et morcelés, l'Inventaire Forestier National indique que :

- 55 000 ha sont constitués de futaie feuillue pauvre et de taillis : la futaie y occupe de 10 à 25% du couvert forestier total,
- 20 300 ha correspondent à une futaie feuillue normale avec un taillis : la futaie y occupe de 25 à 50% du couvert forestier total,
- 9 400 ha sont constitués de futaie feuillue enrichie avec taillis : la futaie y occupe de 50 à 75% du couvert forestier total,
- 13 900 ha correspondent à des peuplements intermédiaires entre les deux catégories précédentes,
- 26 200 ha sont constitués de futaie résineuse avec taillis.



Mélange taillis-futaie à base de chêne

Les chiffres ci-dessus correspondent aux peuplements à dominante feuillue ou résineuse. Ils peuvent comprendre une part de futaie mixte : feuillue et résineuse.

On constate que si les futaies feuillues sont généralement irrégulières, les futaies résineuses peuvent présenter des arbres d'âges proches (ex. : futaie claire de pin maritime sur taillis de châtaignier).

De qualité variable en fonction du milieu naturel, ces mélanges présentent de réelles potentialités d'amélioration sur les bonnes stations. Leur amélioration constitue l'un des enjeux majeurs des présents SRGS.

Le cas particulier du Taillis Sous Futaie TSF

Appartenant à la catégorie des mélanges taillis-futaie, les TSF sont caractérisés par une futaie irrégulière en équilibre composée de :

50 à 70 Petits Bois / ha	(diamètre à 1,30 m compris entre 17,5 et 27,5 cm)
25 à 35 Bois Moyens / ha	(diamètre à 1,30 m compris entre 27,5 et 47,5 cm)
12 à 17 Gros Bois / ha	(diamètre à 1,30 m supérieur à 47,5 cm)

Par définition, la gestion traditionnelle du taillis sous futaie conjugue la coupe rase du taillis tous les 25 à 40 ans avec le recrutement, la sélection et le prélèvement dans la futaie.

Ce type de traitement qui était fortement développé autrefois pour des usages domestiques, à la fois de petits bois (bois de feu, piquets, ...) récoltés dans le taillis, et de bois d'œuvre prélevé parmi les arbres de futaie, est quasiment abandonné à l'heure actuelle.

On constate que bon nombre de coupes dites « de TSF » n'en sont pas. La récolte des gros bois et la coupe rase du taillis sans recrutement de jeunes tiges d'avenir aboutissent à l'appauvrissement du peuplement et compromettent son avenir.

Les anciens TSF ont évolué vers des mélanges taillis-futaie extrêmement variés dans leur composition.

Les essences forestières en Poitou-Charentes

Ce chapitre présente les principales essences rencontrées en Poitou-Charentes.

En effet, le rédacteur de document de gestion doit identifier et connaître les caractéristiques des arbres avec lesquels il travaille.

Les « fiches essences », élaborées par le CRPF pour les principales essences utilisées en Poitou Charentes., aideront le lecteur dans sa recherche sur leur répartition, leurs exigences écologiques, les moyens de les mettre en valeur.

DES FEUILLUS PRÉPONDÉRANTS

Présents sur plus de 75% de la surface boisée du territoire, ils participent à l'identité paysagère et contribuent à la richesse de la région.

Les chênes

Les chênes sont présents sur près de 231 000 ha en Poitou-Charentes, soit 62% de la surface boisée de la région et 80% du territoire boisé occupé par les feuillus. Leur accroissement moyen par hectare et par an est légèrement supérieur à 3 m³. On rencontre six espèces indigènes que l'on regroupera en grands chênes, pour les essences susceptibles de produire du bois d'œuvre et en petits chênes, pour ceux qui ont surtout un intérêt patrimonial.

Les grands chênes : le chêne sessile

Encore appelé chêne rouvre, il constitue la majorité des futaies que l'on rencontre dans le nord de la région. Essence de lumière, sensible aux gelées printanières, c'est un arbre qui s'adapte bien aux différents types de sols. Traité en futaie, son bois est utilisé en tranchage, tonnellerie, ébénisterie, menuiserie, charpente, ... Les houppiers des futaies et le bois des taillis sont recherchés pour le chauffage ou la pâte à papier.



Les grands chênes : le chêne pédonculé

Essence pionnière et de plus favorisée par les sylvicultures passées, le chêne pédonculé est présent dans tous les massifs forestiers de la région Poitou - Charentes. Cet arbre ne croît bien que dans les meilleures stations car il demande des sols riches et s'avère exigeant en lumière et en eau. Avec une croissance plus rapide que le chêne sessile, son bois trouve les mêmes utilisations.



Les petits chênes : le chêne tauzin

Poussant sur les sols acides et secs, il peut atteindre de grandes dimensions, mais son bois de médiocre qualité n'est utilisable



qu'en bois de feu.

Les petits chênes : le chêne pubescent

On le rencontre fréquemment sur les sols calcaires même superficiels. Cette essence est généralement traitée en taillis et en mélange avec des épineux et l'érable champêtre. Sa forme souvent médiocre et sa croissance ne présentent guère d'intérêt en matière de production, même bois de feu.



lente
de

Les petits chênes : le chêne vert

Cette espèce thermophile se rencontre, soit disséminée sur certains coteaux calcaires exposés au sud, soit en peuplement dans les îles et sur la côte. Elle ne présente pas d'intérêt au niveau de la production, couramment utilisée, comme le chêne pubescent l'installation des truffières.



mais est
pour



Les petits chênes : le chêne chevelu

C'est un arbre à croissance rapide que l'on rencontre sur des sols filtrants en stations «chaudes» et dont le bois est de médiocre qualité.

Le chêne rouge d'Amérique

Introduite dans la région en reboisement au cours du XIX^{ème} siècle et désormais acclimatée, cette essence frugale redoute les sols calcaires et l'hydromorphie, même temporaire. Elle se développe particulièrement bien dans les zones les plus arrosées de la région (Gâtine et Confolentais). Son bois, utilisé en tranchage, ébénisterie et en menuiserie intérieure, n'atteint jamais les qualités supérieures des chênes sessile et pédonculé.



Le châtaignier

Le châtaignier est la deuxième essence feuillue de la région. Principalement traité en taillis, il est présent sur près de 21 000 ha et représente un volume sur pied de 5,5 millions de m³. Très bien acclimatés aux argiles de décalcification, les taillis sont très productifs et atteignent couramment 15 st/ha/an. Les bois sains et de qualité sont recherchés par l'industrie locale pour le parquet, la menuiserie, les autres sont façonnés en piquets ou en bois de trituration.



Les peupliers

Avec 20 000 ha dans les vallées, les peupliers constituent une véritable richesse pour la région. Le Blanc du Poitou, le I 45-51, le Dorskamp et le I 214 sont les principaux cultivars utilisés. Ce sont des arbres qui ont des besoins en eau importants notamment l'été. Le bois des peupliers est recherché par l'industrie de déroulage locale pour la fabrication des contreplaqués et l'emballage. Installée dans de bonnes conditions et suivie régulièrement, la peupleraie produit plus de 15 m³/ha/an. Elle est exploitable à partir de 15 ans.



Le merisier

Ce cerisier sauvage est une essence peu sociable que l'on rencontre à l'état disséminé ou en bouquets dans bon nombre de forêts en Poitou-Charentes. Les sols profonds, composés de limons bien structurés à pH proche de la neutralité, lui offrent les meilleures conditions de croissance. Le bois de merisier est très recherché par les trancheurs, les ébénistes et les menuisiers. Traités en futaie, les peuplements produisent entre 3 à 6 m³/ha/an sur un cycle d'environ 60 - 70 ans.



Les noyers

Arbre essentiellement champêtre, le noyer commun est surtout présent sur les terrains argilo-calcaires. Après une phase de régression, une relance des plantations de noyers (noirs, hybrides, communs) a été mise en œuvre au début des années 90. Les noyers sont très exigeants et doivent être réservés aux meilleures stations. Leur croissance est rapide, notamment sur terre agricole. Ils peuvent être récoltés à partir de 50 ans. Leur bois, quand il est figuré, est très recherché pour le tranchage, l'ébénisterie, les crosses de fusils et pour la fabrication d'objets tournés ou sculptés.



Les frênes

Les frênes sont particulièrement abondants dans les vallées « calcaires » de la région. Alors que le frêne commun représente une alternative intéressante au peuplier, le frêne oxyphylle ne peut servir que d'accompagnement. Le frêne commun exige un sol riche et bien alimenté en eau. De tempérament colonisateur, il a tendance à envahir des stations qui ne lui conviennent pas toujours. Son bois clair est recherché pour le placage, l'ébénisterie, la manchisterie et la fabrication de parquets. C'est aussi un excellent bois de feu.



Les grands érables

Peu présents en Poitou - Charentes, les érables sycomores et planes possèdent de réels potentiels de production. Ils demandent des sols aérés, frais et proches de la neutralité. Ils sont de croissance assez rapide avec un âge d'exploitabilité qui se situe aux alentours de 70 ans. Leur bois clair et homogène est utilisable en tranchage, ébénisterie, lutherie et tournerie.



Le charme

Essence généralement traitée en taillis, elle est une excellente accompagnatrice du chêne car elle améliore sa forme et la qualité de son tronc. Elle pousse lentement, s'avère parfois envahissante et croît de manière optimale sur les bons sols forestiers. Elle fournit un excellent bois de chauffage.

La régénération des taillis se fait par coupe rase à rotation comprise entre 30 et 40 ans.



Le bouleau

Il s'agit d'un arbre pionnier, peu longévif dans la région et qui envahit les friches et les landes. On le trouve communément sur l'ensemble de la région, soit en bouquets sur les landes, soit disséminé dans les taillis. Exigeant en lumière, le bouleau ne craint pas les grands froids. Très frugal, c'est une essence qui ne supporte pas la concurrence des autres espèces.

Il fournit un bon bois de chauffage mais qui se conserve mal.

Il peut être utile en mélange avec d'autres essences comme le chêne, ou en accompagnement d'une essence précieuse.



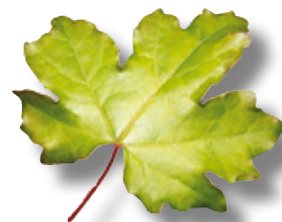
L'aulne glutineux

L'aulne est une essence pionnière de pleine lumière qui exige des sols bien alimentés en eau : bords de rivières, milieux alluviaux, etc. Son bois léger et imputrescible est utilisé en ébénisterie et en menuiserie. C'est un arbre qui peut être traité en taillis ou en futaie. Il est très intéressant pour la stabilisation des berges des cours d'eau, mais doit être utilisé avec précaution suite à l'apparition de dépérissements depuis une dizaine d'années.



Les petits érables

On rencontre l'érable champêtre et l'érable de Montpellier sur les sols calcaires secs en accompagnement du chêne pubescent. Peu productifs, ils sont essentiellement traités en taillis en vue de produire du bois de feu. L'érable champêtre peut être utilisé en accompagnement d'essences nobles.



Le hêtre

Les conditions écologiques de la région ne lui sont pas particulièrement favorables, et les sécheresses récentes lui ont été très préjudiciables.

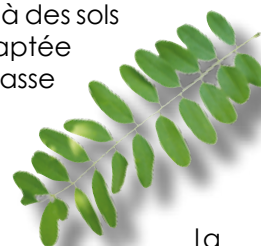
Déconseillé comme essence principale, il peut être maintenu en sous-étage en tant qu'accompagnement.



Le robinier

Le robinier pseudo acacia est une essence très rustique, qui s'adapte à des sols très variés (exception faite des sols compacts); elle est notamment adaptée aux sols sableux profonds, non séchant. Sa capacité à fixer l'azote classe le robinier parmi les espèces améliorant le sol.

Sa faculté à drageonner et à rejeter en fait un arbre très envahissant. Le bois de robinier se travaille bien et possède d'excellentes qualités mécaniques. Il est imputrescible et a une bonne stabilité dimensionnelle. Il est aussi très recherché pour production de piquets, marché qui s'avère rémunérateur. Il est couramment traité en taillis, régénérés par coupe rase à rotation comprise entre 18 et 25 ans.



L'alisier torminal

L'alisier est une espèce assez commune dans la région, que l'on retrouve souvent dans les taillis. Les gros arbres sont cependant rares et disséminés dans les haies et les bosquets. C'est une essence très plastique mais qui ne croît bien que sur les stations chaudes et bien drainées. Le sol idéal doit être à dominance sableuse avec un pH légèrement acide. Il fournit un bois précieux, apprécié en marqueterie, ébénisterie, lutherie, tournerie et sculpture.

Ce fruitier donne les meilleurs résultats lorsqu'il est associé à d'autres essences (chênes, merisier, châtaignier, ...) et que son houppier dispose d'un espace suffisant.



Le cormier

Le cormier est une espèce disséminée dont les rares beaux sujets sont cantonnés dans les lisières et les haies. C'est un arbre exigeant en chaleur, qui ne pousse bien que sur les sols riches, profonds et sains. Il fournit un bois précieux qui, en plus des utilisations identiques à l'alisier, est recherché pour la fabrication de crosses de fusil de luxe et de certains outils d'ébénisterie. Les traitements à lui appliquer sont les mêmes que pour l'alisier.



Occupant moins d'un quart de la surface forestière en région Poitou-Charentes, les résineux valorisent les terrains les plus pauvres et sont bien adaptés aux sécheresses estivales.

Le pin maritime

C'est le résineux qui occupe la plus grande place en Poitou-Charentes avec plus de 60 600 ha. Adaptée aux sols pauvres et acides, cette essence produit actuellement en moyenne 7m³/ha/an en futaie pleine, sur un cycle d'environ 50 ans. Son bois est recherché pour des usages nombreux et diversifiés : pâte à papier, panneaux, charpente, lambris, sciage, déroulage,...



Le pin sylvestre

Le pin sylvestre occupe 10 000 ha en Poitou-Charentes, dont 50% se trouvent dans le département de la Vienne. Résineux frugal et rustique, il ne craint, sous notre climat, que les terrains calcaires. D'une productivité qui dépasse rarement 5m³/ha/an, il est généralement exploité autour de 80 ans. Il fournit un bois de qualité souvent déprécié par la mauvaise forme des arbres, due à l'installation de provenances non adaptées à notre région.



Les pins laricio

Les pins laricio ne couvrent que 4 000 ha dans la région, mais prennent une place de plus en plus importante dans les jeunes boisements résineux. Le pin laricio de Corse est le plus exigeant. Il devra être cantonné aux terrains acides sans excès d'eau. Le pin laricio de Calabre tolère les terrains calcaires et l'hydromorphie temporaire. Malgré une croissance initiale lente, ces arbres produisent jusqu'à 10m³/ha/an sur un cycle compris entre 60 et 80 ans. Leurs troncs rectilignes et les bonnes qualités mécaniques de leur bois font qu'ils sont recherchés en charpente, menuiserie et déroulage.



Le douglas

Ce résineux Nord-Américain est présent sur 3 500 ha dans la région, essentiellement dans le Confolentais. Utilisé depuis 1950, il est adapté aux sols acides, profonds et sains, partout où la pluviométrie annuelle est supérieure à 750 mm (régulièrement répartie dans l'année). Il redoute le calcaire actif et les excès d'eau. Son enracinement superficiel le rend sensible aux vents violents. Arbre à forte croissance pouvant dépasser 15m³/ha/an, il est exploitable entre 40 et 70 ans. Son bois présente d'excellentes qualités mécaniques et est utilisé en charpente, déroulage et menuiserie.



Le cèdre

Arbres communs dans les parcs, les cèdres ont longtemps été délaissés par les forestiers, alors qu'ils possèdent d'excellentes potentialités de production dans notre région, comme en témoignent les quelques peuplements adultes qui existent en Deux-Sèvres et dans la Vienne.

Le cèdre de l'Atlas supporte la sécheresse estivale et peut croître sur les sols superficiels calcaires si la roche mère est fissurée. Il exprime totalement ses qualités dans les sols meubles légèrement acides, mais craint les sols compacts ou hydromorphes. Arbre peu connu des Picto-Charentais, le cèdre, malgré un démarrage lent voire difficile, produit entre 3 et 12m³/ha/an d'un bois d'excellente qualité recherché en ébénisterie, menuiserie intérieure et extérieure et en charpente.



La production et les produits forestiers

La forêt picto-charentaise est caractérisée par un volume sur pied de 45 millions de m³ et s'accroît de 2 millions de m³ par an. Sur cet accroissement biologique, on exploite annuellement 1,7 million de m³. Cette récolte est donc raisonnée et pourrait même augmenter sans que le capital sur pied soit entamé.

On distingue trois grandes catégories de produits :

- Bois d'industrie :

0,2 million de m³ de bois de trituration (panneaux de particules, papeterie, ...)

- Bois de chauffage :

0,8 million de m³ dont une large part d'autoconsommation (source ADEME 1998)

- Bois d'œuvre :

0,7 million de m³ dont :

- * 0,5 million de m³ de bois d'œuvre feuillus
- * 0,2 million de m³ de bois d'œuvre résineux



Billons en bord de route destinés à la papeterie

Ces chiffres montrent la part prépondérante du bois de chauffage et d'industrie. Cette situation est le résultat de la gestion passée. Les traitements majoritaires étaient le taillis et le taillis sous futaie dont la vocation première était de produire du bois énergie.

Actuellement, si le marché du bois de trituration reste une réalité économique, il s'avère peu rémunérateur pour le propriétaire. On constate que les sylvicultures les plus dynamiques produisent, outre une part incompressible de bois de trituration ou de chauffage, des grumes destinées aux sciages ou au déroulage, qui génèrent une plus-value intéressante.

Caractéristiques des peuplements par régions naturelles

L'annexe « fiches régions naturelles », que vous trouverez jointe à ce document, décrit pour chaque zone homogène :

- les principaux peuplements rencontrés,
- les essences prépondérantes.

Ces éléments constituent des références et contribuent à orienter les choix de gestion du propriétaire. Les fiches recommandent également des itinéraires sylvicoles privilégiés pour chaque région naturelle.

Quoi qu'il en soit, le propriétaire ne pourra s'affranchir d'une description aussi précise que possible de ses peuplements, à l'échelle de sa propriété. Ceci fait l'objet du chapitre suivant.

Principes de description des peuplements forestiers

ou... bien connaître sa forêt pour mieux la gérer

Les Orientations Régionales Forestières, dans le chapitre consacré à la gestion et à l'amélioration des peuplements, insistent sur la nécessaire description des peuplements en place.

Le CRPF souhaite faire une priorité de l'affirmation suivante :

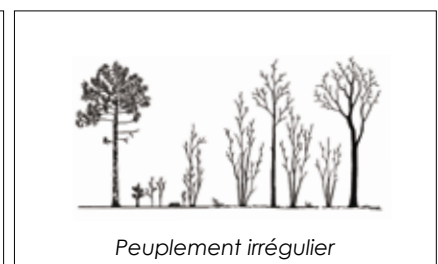
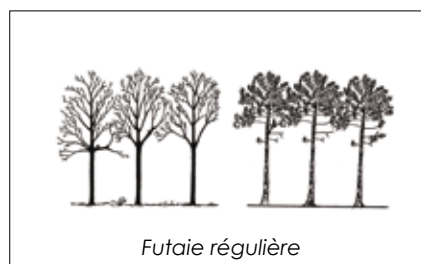
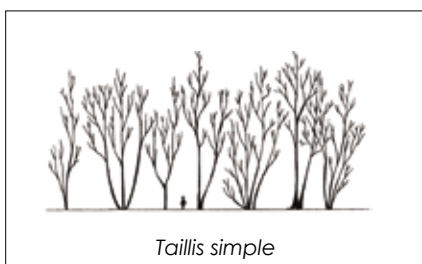
la connaissance précise des peuplements forestiers constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une gestion forestière durable.

Nous proposons donc une méthode de description des peuplements, valable pour toutes les régions forestières de Poitou-Charentes, basée sur une identification claire des peuplements et l'utilisation de critères descriptifs simples et fiables.

Nous recommandons fortement l'utilisation de la démarche suivante.

Identification des peuplements

Tout d'abord, le propriétaire identifie le type de peuplement parmi les trois catégories décrites au chapitre « *les principaux types de peuplements rencontrés* » (pages 21 à 23), que nous rappelons ci dessous :



- **Taillis :**

Peuplements feuillus issus de rejets. Par extension, pour la région Poitou-Charentes, cette appellation sera réservée aux peuplements présentant par ha, moins de 10 tiges individualisées d'un diamètre supérieur à 27,5 cm.

- **Futaies régulières :**

Peuplements issus de graines ou de plants et dont les arbres ont tous le même âge (y compris peupleraie et noyeraie). Par extension, les futaies sur souches composées d'anciennes tiges de taillis individualisées et ayant l'aspect d'arbres de futaie appartiendront à cette catégorie.

- Les peuplements irréguliers :

Peuplement comportant une ou plusieurs essences, mais dont les âges sont différents. Sont regroupés dans cette catégorie les futaies irrégulières et les mélanges taillis avec futaies.

Cas des Taillis sous futaie : appartenant à la catégorie des mélanges taillis-futaie, les TSF en sont un cas très particulier, qui correspond à une norme précise : 5 à 12 m² de surface terrière avec une répartition des tiges (+ ou - 10 %) de 60% Petits Bois, 30% Bois Moyens, 10% Gros Bois. Le terme Taillis sous futaie ne pourra être utilisé que pour des peuplements correspondant strictement à cette norme.

Choix des critères descriptifs

Ensuite, la description des peuplements se fera par référence aux critères retenus et présentés dans le tableau ci-dessous.

Critère descriptif		Essence dominante	Âge des arbres	Hauteur dominante	Grosseur moyenne	Nombre d'arbres/ha	Surface terrière (G)	Répartition par catégorie de grosseur	Présence de semis et/ou de perches d'avenir	Qualité et état sanitaire
		Type de peuplement								
Taillis simple		●	●	●					●	●
Futaie régulière		●	●	●	●	●			●	●
Peuplements irréguliers	Taillis (si présent)	●	●	●					●	●
	Futaie	●					●	●	●	●

Remarque n°1 :

La présence d'un sous-étage dans les futaies est toujours importante car il améliore la forme des arbres et protège les sols. Il ne faut pas confondre sous-étage et taillis (rappel : le sous-étage n'a pas vocation à donner des produits, à la différence du taillis, qui est régulièrement exploité). Pour la description du sous-étage, se référer à la rubrique « qualité et état sanitaire » (voir « présence de semis et/ou de perches d'avenir » p. 33).

Remarque n°2 :

La description des futaies régulières adultes pourra utiliser les critères suivants : essence, hauteur dominante, surface terrière, répartition des tiges dans les catégories de grosseur, présence de semis, qualité.

Utilisation des critères

Essence dominante

C'est l'essence la plus abondante dans le peuplement. Si une espèce est présente à plus de 80%, elle sera la seule à être désignée. En cas de mélange, on citera les principales essences en indiquant leur proportion en 1/10^{ème}. On mentionnera également l'échelle du mélange : pied à pied ou par bouquets de moins de 25 ares.

L'âge des arbres

On le détermine soit à partir d'une référence connue (année de la dernière coupe rase, date de plantation ou de semis) soit en comptant les cernes sur des arbres abattus (éclaircie, coupe sanitaire) ou sur un échantillon extrait à l'aide d'une tarière de Pressler.

Il s'exprime généralement par tranches de 10 ans sauf pour les taillis et les peupleraies où l'on préférera respectivement des tranches de 5 ans et l'âge exact.

La hauteur « dominante »

La hauteur dominante du peuplement ou de l'essence « objectif » se mesure sur les plus gros arbres. Associée à l'âge du peuplement, elle devient un bon indicateur de la fertilité de la station.

La grosseur moyenne

C'est la dimension d'un arbre, exprimée en diamètre pris à 1,30 m du sol, ou en circonférence mesurée à 1,50 m. Le diamètre moyen est calculé à partir des mesures prises sur 30 arbres contigus.



Compas forestier

Nombre d'arbres par hectare

On l'appelle aussi densité, exprimée en nombre de tiges par ha. Pour les peuplements naturels il faut délimiter des placettes sur le terrain sur lesquelles on compte les arbres présents. Ces placettes peuvent mesurer de 1 are (10 m par 10 m) pour des jeunes semis à 10 ares (carré de 32 m de côté ou cercle de 18 m de rayon) pour une jeune futaie ou un peuplement irrégulier.

Les peuplements sont rarement homogènes, aussi est-il toujours bon de répéter l'opération à plusieurs endroits de la parcelle avant d'en tirer une moyenne.

La surface terrière

Elle est un excellent indicateur de la richesse du peuplement.

C'est la somme des sections à 1,30 m du sol de l'ensemble des troncs des arbres qui composent un peuplement.

Cette grandeur est liée au volume sur pied du peuplement. Pour un taillis, le produit de la surface terrière par sa hauteur totale donne une estimation du volume en m³ (valable uniquement pour le taillis).



Peuplement riche



Peuplement pauvre

Elle s'exprime en mètres carrés par hectare. La surface terrière est symbolisée par la lettre G et se mesure avec une jauge d'angle.

Répartition par catégorie de grosseur

Dans un peuplement irrégulier (taillis avec réserves, futaie irrégulière), la répartition des tiges dans des classes de grosseur, exprimée en pourcentage, permet de connaître la structure du peuplement.

Cette répartition s'obtient en notant le nombre :

- de petits bois (PB ; diamètre à 1,30 m compris entre 17,5 et 27,5 cm) ;
- de bois moyen (BM ; diamètre à 1,30 m compris entre 27,5 et 47,5 cm) ;
- de gros bois (GB ; diamètre à 1,30 m supérieur à 47,5 cm).

Le couple surface terrière / répartition des tiges par catégorie de grosseur constitue la meilleure base descriptive des peuplements.

Présence de semis et/ou de perches d'avenir

Dans cette rubrique, seront mentionnées :

- la présence de semis acquis pour les peuplements irréguliers ou les futaies régulières âgées ;
- l'existence de plus de 60 perches (de 10 cm à 17,5 cm de diamètre) ou petits bois d'essences nobles de qualité dans les taillis.

La qualité

C'est un facteur primordial qui s'intègre au diagnostic d'un peuplement et sans lequel il n'est pas possible de parler de son avenir et de sa gestion.

On la détermine par :

- l'élancement des tiges (croissance en hauteur, stabilité de l'arbre : rapport entre hauteur et diamètre;...),
- la présence de défauts sur les troncs (courbures, branchaison, gélivure, coup de soleil, dégâts d'animaux, ...),
- l'aspect des houppiers (équilibré, comprimé,...),
- l'état sanitaire général.

Par commodité, on caractérise la qualité d'un peuplement de bonne, moyenne ou médiocre. Cette indication peut être utilement complétée pour les peuplements adultes en désignant le type de produit escompté à terme (palette, charpente, menuiserie...).

La présence de défauts sur le tronc (gélivure, dégâts d'animaux,...) et les problèmes sanitaires constatés seront systématiquement indiqués.

Dans cette rubrique, seront également mentionnées les essences composant le sous-étage des futaies (régulières ou irrégulières).



Chêne destiné au tranchage

Prise des mesures et délimitation de zones homogènes

L'objectif est de caractériser des zones homogènes et de les reporter sur un plan de masse à une échelle adaptée. Deux techniques de prise de mesures existent :

- méthode empirique aussi appelée « à l'avancée » :

Le propriétaire parcourt sa forêt. Au cours de son avancée, il utilise les critères descriptifs et constate des variations qu'il note et reporte sur plan. Pour chaque zone homogène, il prend les mesures adaptées au peuplement traversé. La précision de cette méthode est étroitement liée à la préparation (repérage des variations sur photos aériennes, ...) et à la densité du cheminement.

- méthode systématique : l'inventaire

Inventaire en plein

Il consiste à mesurer tous les arbres de futaie, après avoir délimité des zones homogènes. Cette méthode coûteuse est généralement réservée à des cas particuliers (cubages précis, ...).

Inventaire statistique

Il consiste à inventorier une partie du peuplement, par des points de sondage régulièrement répartis. On considère que 2 à 4 points de mesures par ha donnent une bonne vision de la forêt. Sa mise en œuvre est détaillée dans le « guide de description des peuplements », édité par le CRPF.

Cette méthode présente un bon rapport précision/coût.

Après inventaire statistique, les points correspondant à des peuplements identiques ou proches sont regroupés en unités de gestion forestière, qui feront l'objet d'un traitement sylvicole spécifique.

Pour les peuplements à Chêne sessile ou pédonculé dominant, il est possible de faire correspondre les résultats de l'inventaire à des types forestiers préalablement définis. En effet, en 2003, l'unique **typologie des peuplements** utilisable sur la région Poitou-Charentes est la « typologie des peuplements à chênes nobles dominants de la région Centre ». Dans ce cas, le propriétaire ne mentionnera pas tous les critères de description. Seule la référence au type correspondant ainsi que les critères qualitatifs seront indiqués.

Synthèse des données liées aux peuplements

Dans le cas d'un PSG, il est recommandé au rédacteur de réaliser une synthèse, en regroupant les peuplements de même nature. Ce préalable à toute décision de gestion lui permettra en effet de dégager les enjeux sylvicoles à l'échelle de la zone étudiée, et notamment la surface à régénérer.

Dans le cas d'un PSG, le plan de masse sera réalisé à une échelle adaptée à la taille de la propriété et qui ne sera pas inférieure au 1/10 000^e.

Pour en savoir plus sur la description des peuplements, le lecteur consultera utilement le « guide de description des peuplements », édité par le CRPF.

Plan de masse d'une propriété forestière

GROUPEMENT FORESTIER DES BOIS DE LA LOGE

Commune : BRUX (86) Surface : 88,75 ha

